



L'Oratoire de Notre-Dame de Lourdes

[Retour à 'Histoire et Patrimoine'](#)



Au lieu-dit « Terres rouges », dominant la route de Saint-Amand sur Sèvre à la Petite Boissière, une vierge de Lourdes s'abrite dans une petite construction semi-circulaire édifiée en moellons de granit jointoyés au mortier de chaux ou de ciment. Deux piliers de briques rouges surmontés d'une ogive s'appuient sur un soubassement de pierres de taille et supportent la vitre qui clôt la grotte ainsi formée. Un toit de zinc en forme de demi-cône la couvre.

Édifiée à la fin du XIX^{ème} siècle, elle fut durant de nombreuses années, le but de la procession du 15 août (procession du vœu de Louis XIII)

Détruite en 2016 car elle penchait et menaçait la sécurité des passants, elle fut reconstruite à l'identique en 2017, par les amis du patrimoine.

Vœu de Louis XIII : Le 11 décembre 1637, le roi annonce son intention de faire un vœu à la Vierge si elle lui accorde la grâce d'avoir un héritier pour lui succéder sur le trône de France. Un texte est soumis au Parlement de Paris; il y est adopté puis signé par le roi le 10 février 1638 en son château de Saint Germain-en-Laye.

Par ce texte, Louis XIII décide de consacrer le royaume de France à Notre -Dame. C'est le fameux vœu de Louis XIII en remerciement de la grossesse de son épouse Anne d'Autriche après 23 ans de mariage.

Par ce vœu, Louis XIII instaure les processions du 15 août (fête de l'Assomption de la Vierge). Cette consécration fut confirmée par Louis XIV le 25 mars 1650 puis renouvelée par Louis XV en 1738.

Sous la monarchie de juillet, la célébration du vœu de Louis XIII fut définitivement abolie en août 1831.

L'Église catholique a réintroduit, le 15 août, la célébration du vœu de Louis XIII, à Paris, dans les années 1980, le cardinal Lustiger étant archevêque de Paris.

Totalement reconstruit par les compagnons, l'oratoire de Notre Dame de Lourdes a été béni le 26 mai 2018.

